



SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira **à la Salle des Fêtes**

Le mardi 6 avril 2021 à 19h00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 février 2021
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Compte Administratif 2020
 - Compte de Gestion 2020
 - Affectation du Résultat
 - Taux d'imposition 2021
 - Budget Primitif Principal 2021
 - Subventions 2021 allouées aux associations
 - Mise en non-valeur de créances irrécouvrables
 - Métropole CLETC - Révision libre des attributions de compensation
 - Travaux de réaménagement du cimetière communal – Demande de subvention
 - Mise en place d'un système de protection des données informatiques de la mairie – Demande de subvention
 - Numérisation de l'école maternelle (acquisition de deux ordinateurs) – Demande de subvention
 - Equipements informatiques pour l'école élémentaire – Demande de subvention « plan de relance »
 - Travaux de réaménagement de la mairie (accessibilité PMR, extension et rénovation énergétique) – Choix du maître d'œuvre
 - Mise en place d'une convention de service « épareuse »
 - Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de Santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Avenant 3 au marché de travaux (*en fonction des documents reçus*)
 - Convention de mise à disposition d'un système d'alerte par SMS
 - Vente de l'ancienne épareuse

II. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Thierry CHAUVIN



17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – 📠 : 02.35.34.84.88

stmartindeboscherville@wanadoo.fr